



RAPPORT DE L'EXAMEN D'ÉTAPE
de la deuxième phase (2002-2007) du
projet Metropolis Canada
AVRIL 2006

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

Canada

SAVOIR, C'EST COMPRENDRE

Table des matières

Introduction et résumé

Cadre d'examen.....	1
Résultats.....	2
Troisième phase du projet Metropolis.....	3
Recommandations.....	4

Description

Contexte.....	5
Budget.....	6
Gouvernance.....	6

Examen d'étape

Chronologie.....	8
Mandat du comité.....	8
Critères d'examen.....	9

Rapport de chaque centre

1. Centre Metropolis Atlantique	10
2. Centre de recherche de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine	13
3. Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS – Toronto)	15
4. Centre d'excellence des Prairies pour la recherche en immigration et en intégration (PCERII)	18
5. Centre d'excellence de Vancouver pour la recherche en immigration et en intégration dans les métropoles	21

Introduction et résumé

Le programme Metropolis, mis sur pied en 1995, appuie présentement cinq centres universitaires de recherche en immigration et en intégration. Le programme est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et un ensemble de ministères et d'organismes fédéraux dirigés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Le budget total de la deuxième phase du projet Metropolis (2002-2007) s'élève à plus de 7,8 millions de dollars.

Lorsque la deuxième phase a été lancée, en 2002, on prévoyait effectuer, trois ans plus tard, un examen des progrès réalisés par les centres et qu'un peu plus tard, une évaluation de l'ensemble des réalisations du programme aurait lieu.

En 2005, un comité composé de cinq experts a été chargé d'effectuer un examen d'étape et de présenter des recommandations à la direction du CRSH quant à la poursuite du financement des centres pour le reste de la deuxième phase. On a également demandé au comité de présenter des recommandations sur l'imminente évaluation sommative et sur la possibilité d'une troisième phase pour le projet.

D'un commun accord, les membres du comité ont estimé que, dans l'ensemble, les centres avaient produit des résultats significatifs et avaient atteint leurs objectifs. Le comité a donc recommandé la poursuite du financement des cinq centres. Un aperçu de l'examen du comité est présenté ci-dessous.

Cadre d'examen

L'examen d'étape a été effectué conformément aux principes du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) présenté au CRSH en juillet 2005. Cela comprenait l'examen, par le comité, du rapport annuel de chaque centre.

Bien que l'examen ait fourni au comité suffisamment de renseignements pour la présentation de recommandations finales, les membres auraient préféré évaluer des rapports complets au sujet de l'ensemble des trois années de la deuxième phase du projet Metropolis. Étant donné que les rapports annuels produits par les centres n'étaient pas structurés selon les critères d'examen proposés dans le CGRR, le comité a eu du mal à trouver tous les renseignements dont il avait besoin.

Dans le cadre de l'évaluation sommative, le comité a recommandé que chaque centre ait à soumettre un rapport sur la deuxième phase et que le CRSH ainsi que CIC fournissent aux centres des directives claires à ce sujet.

Le comité estime également qu'il est nécessaire de mieux définir les résultats attendus des centres Metropolis. Plus particulièrement, le traitement par le CGRR de résultats liés aux politiques devrait être amélioré. Selon le comité, les



critères actuels dépendent trop de l'analyse quantitative. Le comité reconnaît l'importance des données quantitatives pour de nombreux secteurs, et les commentaires que nous présentons ci-dessous soulignent l'importance de meilleurs rapports quantitatifs dans un grand nombre de ces secteurs. Toutefois, pour ce qui est de déterminer le point de vue des partenaires concernant l'impact du travail des centres sur les politiques, le comité est d'avis que le cadre de travail du CGRR doit être amélioré pour favoriser des décisions plus qualitatives. Par exemple, on pourrait demander aux centres de décrire en détail les implications de plusieurs projets de recherche pour l'élaboration de politiques. On pourrait ensuite demander à des partenaires communautaires (soit des organisations non gouvernementales et gouvernementales ainsi que des organismes privés) de commenter ces rapports.

Résultats

Dans l'ensemble, le comité a effectué une évaluation positive des contributions des cinq centres. Bien que ceux-ci diffèrent quant aux défis qu'ils ont à relever, aux priorités qu'ils ont définies et aux diverses contributions qu'ils apportent, les membres du comité ont convenu que, dans l'ensemble, le programme apporte une importante contribution au domaine. De plus, le programme semble maintenir un équilibre raisonnable entre les contributions apportées à la recherche fondamentale et aux connaissances d'une part et la capacité de répondre aux préoccupations de la communauté et aux questions de politique d'autre part.

En ce qui concerne la recherche, le comité estime qu'étant donné les ressources financières investies, les centres ont réalisé (ou réalisent) un nombre suffisant de projets de recherche. Toutefois, le comité voit un besoin particulier de renforcer les aspects pancanadien et transnational du programme de recherche. Les recherches financées par Metropolis ont tendance à mettre l'accent sur les enjeux régionaux et l'établissement régional plutôt que sur les questions d'immigration nationales. Le comité reconnaît vraiment la pertinence de la recherche menée par les centres pour les partenaires fédéraux. Par contre, il voit également la nécessité de compiler et d'analyser les résultats de près de 10 années de recherche quant à leur impact national. Le comité est également convaincu que les contributions des recherches parrainées par le projet Metropolis seraient plus appréciables si on insistait davantage sur l'aspect comparatif. Davantage de comparaisons avec des difficultés similaires éprouvées par d'autres pays améliorerait la recherche canadienne, et l'expérience canadienne enrichirait la recherche effectuée dans ces pays. En bref, le comité souligne l'importance de sensibiliser les autres pays à la recherche menée dans le cadre du projet Metropolis.

En ce qui concerne les résultats liés à la formation, le comité a été impressionné par les réalisations des centres. Chacun d'eux a consacré une part suffisante de son budget à la formation. Les étudiants sont bien intégrés aux projets de recherche et aux activités de diffusion. Les programmes de stages offerts dans certains centres constituent un excellent moyen de promouvoir la réussite des



étudiants. De plus, le nouveau programme de maîtrise de la Ryerson University est un excellent exemple de nouvelle initiative de formation dont la mise en œuvre a été facilitée en partie par le programme Metropolis.

Enfin, le comité estime que les réseaux établis par les centres représentent la plus importante contribution liée au financement de Metropolis. Dans de nombreux cas, les chercheurs affiliés aux centres réussissent à obtenir beaucoup plus de financement de recherche d'autres sources. La valeur ajoutée du projet Metropolis est l'appui de réseaux. Ceux-ci ont contribué à la création d'une culture de collaboration entre les divers intervenants qui sont intéressés par les questions d'immigration ou qui y participent (soit les universités, les ministères et les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et le secteur privé). Les centres ont créé un climat de confiance entre tous les ordres de gouvernement et les organisations non gouvernementales (ONG) et sont devenus, pour eux, une précieuse source de nouvelles connaissances liées à la recherche.

Il est également évident, pour le comité, que les centres ont fait de remarquables efforts pour concevoir des activités de diffusion qui sont pertinentes pour un vaste éventail d'auditoires. Les chercheurs affiliés au projet Metropolis continuent d'offrir des conseils éclairés dans le cadre de débats publics relatifs à des questions d'immigration. Le comité note également la portée et la diversité importantes de la participation communautaire aux activités de transfert de connaissances des centres.

Troisième phase du projet Metropolis

On a demandé au comité, dans le cadre de son mandat, de commenter la possibilité d'une troisième phase du projet Metropolis. Comme cela est mentionné ci-dessus, le comité a estimé que les collaborations liées aux recherches pancanadienne, comparative et transnationale nécessitent des améliorations.

Le fait que les centres sont régionaux peut les amener à effectuer des recherches de nature plus régionale. Il existe de nombreux moyens, pour les centres, d'étendre la portée de leurs recherches. Par exemple, on pourrait leur demander d'apporter leur collaboration en finançant des équipes de recherche stratégique composées de chercheurs de tout le pays travaillant sur des projets particuliers d'envergure nationale. Étant donné la diversité des régions du Canada, le comité reconnaît que la recherche pancanadienne doit tenir compte des particularités régionales. Néanmoins, ce sont les aspects nationaux de la recherche qui semblent le mieux correspondre aux préoccupations des organisations fédérales.

Une solution de plus grande envergure consisterait à éliminer les centres de recherche régionaux. Le CRSH pourrait alors être appelé à organiser un appel de propositions semblable au programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Dans le cadre d'un tel concours, le CRSH



pourrait insister sur la dimension nationale de chaque projet. Un programme des ARUC mettant l'accent sur des questions d'immigration permettrait aux chercheurs de mettre sur pied une équipe composée de chercheurs de tout le Canada, qui travaillerait dans un secteur précis. Par exemple, une équipe pourrait présenter une proposition d'ARUC qui traiterait de questions économiques présentement étudiées dans chaque centre. Une ARUC mettrait l'accent sur l'importance, pour les chercheurs et leurs partenaires de tout le Canada qui sont intéressés par les aspects économiques de l'immigration, de travailler ensemble.

Enfin, le comité d'examen désire souligner l'importance de la *Revue de l'intégration et de la migration internationale* et de la contribution que le projet Metropolis lui a apportée.

Recommandations

Le comité d'examen d'étape a présenté les recommandations suivantes :

- il faut continuer à financer les cinq centres Metropolis jusqu'au 31 mars 2007;
- les centres devraient miser davantage sur la collaboration de recherche pancanadienne;
- les centres devraient renforcer les liens et la collaboration en recherche comparative et transnationale. Une telle approche favoriserait, à l'étranger, une sensibilisation aux études du projet Metropolis sur l'immigration et créerait des liens avec des chercheurs d'autres pays travaillant sur des questions d'immigration;
- chaque centre devrait présenter, pour l'évaluation sommative, un rapport unique basé sur des directives claires du CRSH et de CIC concernant les sujets et les questions devant y être abordés;
- les partenaires (CRSH et CIC) devraient définir plus clairement les résultats liés aux politiques que l'on attend des centres Metropolis;
- en plus des recommandations présentées dans le CGRR, le comité est d'avis que l'évaluation sommative devrait être améliorée pour comprendre davantage d'évaluations qualitatives des contributions des centres concernant les politiques;
- il faut continuer d'appuyer la *Revue de l'intégration et de la migration internationale*.



Description

Contexte

En 1995, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été invité par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à faire partie d'un partenariat visant à appuyer le projet national Metropolis. L'objectif de ce programme consiste à appuyer la recherche et l'élaboration de politiques publiques sur la migration des populations, la diversité culturelle et les défis liés à l'intégration d'immigrants dans les villes du Canada et d'ailleurs. La deuxième phase du projet a débuté en 2002 et se terminera en mars 2007.

Le projet Metropolis Canada est financé par le CRSH et un ensemble de ministères et d'organismes fédéraux dirigés par CIC, qui coordonne également de nombreuses activités par l'intermédiaire du Secrétariat de Metropolis. Parmi ces ministères, on retrouve : Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement social Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Condition féminine Canada, la Gendarmerie royale du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Sécurité publique et Protection civile Canada et Statistique Canada. D'autres ministères, comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le ministère de la Justice, le Secrétariat rural, Industrie Canada et la Commission de la fonction publique, ont également contribué de façon régulière à la deuxième phase du projet Metropolis.

Le programme, qui, au Canada, comprend cinq centres d'excellence, est fondé sur des partenariats de collaboration entre les trois ordres de gouvernement, les chercheurs universitaires et les organismes communautaires. Ces cinq centres sont les suivants :

- le Centre de recherche de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (<http://im.metropolis.net/>);
- le Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS – Toronto; <http://ceris.metropolis.net/>);
- le Centre d'excellence des Prairies pour la recherche en immigration et en intégration (PCERII; <http://pcerii.metropolis.net/>);
- le Centre d'excellence de Vancouver pour la recherche en immigration et en intégration dans les métropoles (RIIM; <http://riim.metropolis.net/>);
- le Centre Metropolis Atlantique (<http://www.atlantic.metropolis.net/>).

Les quatre premiers centres ont reçu du financement au cours de la première période de financement du programme (1995-2002), et le Centre Metropolis Atlantique s'est joint à eux lors de la seconde (2004-2007).



Budget

Le budget total de la deuxième phase du projet Metropolis s'élève à 7 881 059 \$ pour cinq ans. Le groupement fédéral prévoit investir 4 773 000 \$ au cours de la deuxième phase, et le CRSH fournira environ 3 108 000 \$. À la fin de cette phase, chaque centre devrait avoir reçu 1 703 696 \$, sauf le Centre Metropolis Atlantique, dont le budget est estimé 1 066 275 \$ pour 39 mois.

Gouvernance

Le programme Metropolis utilise un système de gouvernance à plusieurs niveaux. Le niveau **fédéral** est structuré comme suit :

- le **Comité directeur interministériel**, qui fournit une orientation stratégique générale;
- le **Comité de travail interministériel**, qui encourage le partage de renseignements sur les programmes, la recherche et les politiques entre les cinq centres régionaux, le gouvernement fédéral et d'autres ordres de gouvernement au Canada;
- l'**Équipe de projet** (au sein de CIC), qui agit à titre de coordonnatrice des centres et des bailleurs de fonds, fait la promotion du programme aux niveaux national et international et fait office de secrétariat pour le Comité directeur et le Comité de travail.

Au niveau **international**, le **Comité directeur interministériel** fournit une orientation stratégique générale au volet international du programme, qui comporte ses propres modalités de financement. Ce volet comprend des responsables de l'élaboration des politiques et des chercheurs de plus de 20 pays. L'activité principale du comité consiste à organiser une conférence annuelle, qui sert de tribune permettant à des hauts fonctionnaires gouvernementaux et à d'importants universitaires d'exprimer leurs préoccupations dans le cadre de séminaires de recherche comparative sur les politiques. Le Comité directeur interministériel est présentement coprésidé par CIC et l'University of Amsterdam.

Au niveau des **centres**, divers représentants fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi que divers représentants du secteur privé et d'ONG siègent à des comités de recherche, de gestion et de consultation et offrent une orientation stratégique.

Les cinq centres, travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement et des partenaires communautaires, conçoivent et appuient des activités de recherche et de mobilisation des connaissances dans les secteurs de l'économie, de la société, de l'éducation, de la santé, de la citoyenneté, de la participation politique et publique ainsi que de la justice auxquels est lié le programme en général.



Les cinq centres régionaux canadiens sont formés de plus de 20 universités et de plusieurs centaines de chercheurs affiliés, de titulaires de bourses postdoctorales et d'étudiants des cycles supérieurs.



Examen d'étape

Chronologie

Les directives du programme et les modalités du protocole d'entente existant entre le CRSH et CIC précisent qu'un examen d'étape doit avoir lieu au cours de la troisième année de la période de subvention, le financement des quatrième et cinquième années étant conditionnel à un examen satisfaisant.

En novembre 2004, le CRSH a passé un contrat avec Natalie Kishchuk pour l'élaboration d'un CGRR concernant la deuxième phase du projet Metropolis. M^{me} Kishchuk a recommandé que l'examen d'étape et l'évaluation sommative soient effectués au cours de la quatrième année de la phase de renouvellement (exercice financier 2005-2006). La version finale du CGRR a été soumise en juillet 2005.

En septembre 2005, le CRSH, en collaboration avec CIC, a mis sur pied un comité d'examen, composé de :

- Keith Banting (président du comité), de la Queen's University;
- Nancy Foner, de la City University of New York;
- Susan Forbes Martin, de la Georgetown University;
- Claudio Bolzman, de l'Université de Genève;
- Nadia Auriat, de l'UNESCO.

Les membres du comité ont lu et évalué les rapports annuels au cours de l'automne 2005, puis se sont rencontrés à Ottawa les 20 et 21 janvier 2006. Le premier jour, le comité a discuté avec des représentants de chaque centre régional dans le cadre de vidéoconférences et de téléconférences afin de recueillir des renseignements supplémentaires sur leurs activités. Le jour suivant, le comité est parvenu à une décision unanime au sujet de la poursuite du financement et a présenté sa recommandation finale.

Le rapport final du comité devrait être présenté au CRSH à la fin de mars 2006.

Mandat du comité

Conformément aux recommandations du CGRR, on a demandé au comité de présenter des recommandations sur la poursuite du financement des cinq centres régionaux uniquement en fonction de leurs « résultats ». La décision du comité a été basée sur les éléments suivants :

- examen du rapport annuel de chaque centre pour 2002, 2003 et 2004;
- examen du rapport sommaire de la deuxième phase de chaque centre (Pour consulter ces rapports, cliquez sur les hyperliens de la section « Contexte » ci-dessus, menant au site Web de chaque centre.);
- entrevue avec un représentant de chaque centre.



On a également demandé au comité de présenter des recommandations sur la conception de l'évaluation sommative et sur la possibilité d'une troisième phase du projet Metropolis. Enfin, le mandat du comité comprenait la rédaction d'un rapport sur le rendement de chaque centre régional.

Critères d'examen

Le comité a évalué les résultats des centres dans cinq secteurs : la formation, la recherche universitaire, les connaissances liées aux politiques, la capacité des communautés et des ONG ainsi que le réseautage.



Rapport de chaque centre

1. Centre Metropolis Atlantique

Recommandation

Le comité d'examen a recommandé la poursuite du financement du centre. Dans l'ensemble, le comité a estimé que le centre s'était bien organisé et avait adéquatement démarré ses activités. De plus, il a déjà été en mesure d'atteindre certains objectifs du projet Metropolis.

Formation

Le comité a estimé que le centre avait fait des efforts considérables pour intégrer des étudiants dans ses activités.

Un grand nombre d'étudiants participent à des projets de recherche permanents, ce qui devrait mener à de nombreuses thèses de qualité. Une série d'initiatives encouragent également les étudiants à participer à des activités du projet Metropolis, notamment les suivantes : a) attribuer des fonds permettant d'embaucher des étudiants; b) inciter les établissements affiliés à offrir aux étudiants des bourses leur permettant de participer à des projets liés à Metropolis; c) offrir aux étudiants un financement leur permettant d'assister à des ateliers et à des conférences. Le comité reconnaît également le fait que le centre encourage les enseignants à intégrer des questions d'immigration dans leurs descriptions de cours et leurs objectifs connexes.

Pour ce qui est des améliorations, le comité a recommandé que le centre examine sérieusement la possibilité de créer un programme de stages pour les étudiants. Il a également estimé que le centre pourrait mieux intégrer les étudiants dans sa structure de gouvernance en les faisant participer davantage à plusieurs comités.

Recherche universitaire

Le comité a noté qu'au cours de sa première année d'activité, le centre avait parrainé diverses activités de recherche. Le comité a particulièrement souligné le nombre impressionnant de publications traitant de la question du genre. Il a estimé que la participation de chercheurs affiliés au centre à diverses activités de Metropolis de niveaux local, national et international démontre également la contribution du centre au progrès des connaissances. Le comité a encouragé le centre à conserver le processus d'évaluation par les pairs de grande qualité qu'il avait mis sur pied.

Étant donné que l'un des objectifs explicites du centre est d'« augmenter la reconnaissance de la riche histoire de la migration et de la diversité culturelle du



Canada atlantique », le comité a recommandé que le centre produise et publie un volume contenant des renseignements de base sur l'immigration au Canada atlantique. Il pourrait comprendre des faits et des tendances démographiques et historiques sur l'immigration dans la région. Selon le comité, une telle collection représenterait une importante ressource pour les chercheurs universitaires, les ONG et les organismes communautaires.

Le comité encourage le centre à concevoir et à entreprendre davantage d'études comparant sa propre région avec d'autres régions maritimes du Canada et des régions côtières d'autres pays (y compris les États-Unis) qui doivent faire face à des défis semblables à ceux du Canada atlantique.

Enfin, le comité a recommandé que, dans ses prochains rapports, le centre présente plus clairement les liens entre les projets et leur domaine (p. ex. économie, éducation et santé). Cette recommandation est due au fait que les projets de recherche doivent être liés à l'un des domaines de recherche déterminés par les partenaires fédéraux au début de la deuxième phase du projet Metropolis. Toutefois, le comité a découvert que le lien entre certains projets parrainés par le centre et leur domaine n'était pas toujours clair.

Connaissances liées aux politiques

Le comité a constaté que le centre avait pris des mesures significatives afin d'établir des consultations continues avec les trois groupes participant le plus à l'élaboration de politiques : le gouvernement, les ONG et les chercheurs. Pour encourager la recherche liée aux politiques, en 2004-2005, le centre a rencontré à plusieurs reprises des représentants de ministères, d'organismes gouvernementaux et d'ONG qui s'intéressent particulièrement aux questions de politiques liées à l'immigration. À cet effet, le comité a estimé que l'approche et les stratégies du centre renforcent efficacement ses liens communautaires et favorisent un précieux dialogue au sein des trois importants secteurs de politiques.

Le comité a reconnu la valeur de divers événements organisés par le centre, particulièrement la conférence nationale « Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins », tenue en novembre 2004. Il a également reconnu le fait que le centre avait rédigé de nombreux rapports et documents de travail pouvant intéresser les responsables de l'élaboration des politiques.

Enfin, le comité a souligné l'importance de travailler en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux pour l'élaboration de projets de recherche produisant des connaissances liées aux politiques. Il encourage également le centre à continuer à travailler à la création d'une série « Documents de travail ».



Capacité des communautés et des ONG

Le comité a estimé que l'augmentation de la capacité des communautés et des ONG était la partie la moins développée du plan de travail de 2004-2005 du centre. Le comité a reconnu qu'il était trop tôt pour s'attendre raisonnablement à des résultats concrets de ce genre. Toutefois, le comité a été encouragé par la participation de l'un des codirecteurs du centre à l'enquête nationale sur l'évaluation des ONG concernant leur travail lié au projet Metropolis. Apprendre d'une telle participation devrait aider le centre à développer davantage son plan de travail et à l'améliorer.

Les rapports de domaine présentés dans les sites Web des centres offrent des exemples de la manière dont le réseautage favorise déjà la recherche – par exemple pour l'éducation, le genre ainsi que la santé et le bien-être – qui sera à la fois pertinente et utile pour les groupes communautaires et les ONG et qui a mené à la rédaction de plusieurs rapports sur des questions de politiques.

En conclusion, le comité a constaté que le centre avait déjà intégré des ONG dans ses activités et son travail de recherche et que les relations que cela avait permis de créer mèneront probablement à des résultats pertinents pour les organismes communautaires.

Réseautage

Le comité a noté les importants défis du centre, qui doit exercer ses activités dans quatre provinces et dans deux langues. Malgré les défis géographiques des provinces maritimes, le centre a été capable de mettre sur pied une infrastructure permettant d'assurer la viabilité de son réseau. Le comité a estimé qu'au cours de sa première année d'activité, le centre avait réussi à créer un réseau de chercheurs, de ministères, d'organismes gouvernementaux et d'ONG ainsi qu'à établir une collaboration internationale en travaillant avec le Réseau de recherche sur la migration en Asie du Sud-Est (APMRN). Il a également établi de solides relations avec des universités d'Allemagne, de Norvège et de Finlande.

Comme l'indique l'annexe 1 du premier rapport annuel du centre, en 2004-2005, il a organisé plusieurs activités de réseautage. L'annexe 4 montre également que le centre a créé et maintenu des liens continus avec tous les ordres de gouvernement et diverses ONG.

Le comité a constaté qu'avec le temps, le centre devrait renforcer ses liens avec d'autres provinces canadiennes et organisations internationales. Enfin, tout en reconnaissant les défis en jeu, le comité souligne l'importance d'assurer une meilleure représentation de la région de l'Atlantique en général et encourage le centre à augmenter sa collaboration avec la Memorial University of Newfoundland et l'Île-du-Prince-Édouard.



2. Centre de recherche de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine

Recommandation

Le comité d'examen a recommandé la poursuite du financement du centre. Dans l'ensemble, le comité a estimé que le centre : a) avait effectué une recherche scientifique très appréciée; b) avait créé de nombreuses possibilités de formation pour les étudiants; c) était avant tout devenu une source exceptionnelle de connaissances en recherche – comme le démontre la qualité de son réseau – pour de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Formation

Le comité, qui a été très impressionné par le nombre de possibilités que le centre offre aux étudiants, considère comme exceptionnelle la contribution du centre à la formation.

Le comité a constaté la vaste intégration des étudiants dans la structure de gouvernance du centre ainsi que le haut niveau de participation des étudiants à toutes les étapes de la prise de décisions. Le comité a été impressionné par le nombre de stages offerts au centre et le nombre de ceux-ci créés par des étudiants affiliés au centre. Le comité a estimé que les étudiants sont bien intégrés dans les projets de recherche. Le centre a fourni aux étudiants de nombreuses possibilités de participer à différentes activités de recherche du projet Metropolis, notamment des conférences, des ateliers et des projets de recherche décrits à l'annexe 2 du rapport annuel de 2005 du centre.

Toutefois, le comité a estimé que, dans ses prochains rapports, le centre devrait démontrer plus clairement sa contribution à l'élaboration de programmes d'études.

Recherche universitaire

Le comité a considéré les résultats de la recherche universitaire menée par le centre comme étant de très grande qualité et en nombre impressionnant, soit 243 excellents articles avec comité de lecture publiés par des membres du centre depuis 2002.

Le comité a constaté que le centre comporte 70 chercheurs affiliés, dont 50 travaillent présentement activement sur des projets de Metropolis. Le centre a des projets en cours dans cinq domaines de recherche et a mis sur pied un observatoire statistique. De plus, pour la deuxième phase du projet Metropolis, le centre a réussi à réorienter son travail en fonction des priorités gouvernementales récemment établies. Le comité approuve également le grand nombre d'exposés présentés par des chercheurs du centre dans le cadre de divers ateliers et conférences.



Enfin, étant donné l'accent mis par le centre sur l'amélioration de la recherche et de la collaboration transnationales, le comité recommande que le centre examine la possibilité de travailler avec l'Institut national d'études démographiques (INED) français.

Connaissances liées aux politiques

Le comité a constaté que les résultats de recherche du centre sont très pertinents en ce qui concerne les politiques. Cela n'est pas surprenant, car les responsables de l'élaboration des politiques sont à la fois intégrés dans la structure de gouvernance du centre et très impliqués dans ses activités de diffusion.

Il est clair que le centre possède une infrastructure qui assure une grande capacité d'aborder les préoccupations et les points de vue des responsables de l'élaboration des politiques. Par exemple, 11 des 19 représentants du « Conseil des partenaires » du centre proviennent du secteur public (gouvernement) ou bénévole (ONG).

Le comité a également constaté la participation de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI).

Capacité des communautés et des ONG

Les commentaires du comité concernant les responsables de l'élaboration des politiques et les représentants du gouvernement s'appliquent également aux ONG et aux organismes communautaires. Les représentants de telles organisations participent à la prise de décisions concernant tous les aspects des activités du centre. Tout comme les organisations gouvernementales, les ONG ont des membres votants au sein du Conseil des partenaires.

Le comité a remarqué que le nombre de représentants d'ONG participant aux projets de recherche du centre a augmenté de façon constante au cours des années. Ainsi, en 2002-2003, 24 ONG ont directement ou indirectement participé à des projets du centre. Ce nombre est passé à 60 en 2003-2004, puis à 73 en 2004-2005.

Par ailleurs, des organismes communautaires ont considérablement contribué à la création d'activités de diffusion du centre. Le comité a estimé que la qualité et la participation exceptionnelles de ces partenaires communautaires indiquent que le centre a très bien réussi à produire des résultats de recherche utiles pour le partenariat dans son ensemble.



Réseautage

Selon le comité, la plus grande valeur ajoutée du soutien provenant du projet Metropolis est la capacité de réseautage du centre. Avec le temps, le centre est devenu un important « diffuseur de connaissances », réunissant le milieu universitaire, les ministères, les organismes gouvernementaux et les ONG. Le réseau du centre comprend des organisations des niveaux local, provincial, national et international. Comme cela est clairement indiqué dans les sections précédentes sur les connaissances liées aux politiques et sur la participation des communautés et des ONG, les activités du centre comprennent la participation active de représentants de tous les secteurs.

Le comité a également constaté que le centre, ayant réuni deux millions de dollars en 2002, a été très efficace pour trouver du soutien financier de sources autres que les partenaires fédéraux. Cette réussite montre l'enthousiasme généré par le centre et l'engagement des partenaires à maintenir et à promouvoir les activités de recherche et de diffusion du centre.

3. Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS – Toronto)

Recommandation

Le comité d'examen a recommandé la poursuite du financement du centre. Dans l'ensemble, le comité a constaté que les résultats du centre sont de grande qualité. Les membres du comité ont particulièrement été impressionnés par les possibilités de formation offertes aux étudiants.

Formation

Le comité a estimé que l'infrastructure mise sur pied pour les étudiants et les possibilités de formation leur étant offertes sont excellentes. En 2004-2005, le CERIS a instauré des prix annuels pour la recherche effectuée par les étudiants des cycles supérieurs. Ces prix de 500 \$, attribués par voie de concours, soulignent les grandes réalisations de recherche d'étudiants afin de répondre aux exigences de programmes d'études supérieures ou de préparer et de présenter une communication dans le cadre d'une conférence.

Le processus d'attribution des prix semble être professionnel. Le comité est convaincu que cela offrira aux étudiants des cycles supérieurs une bonne expérience quant à l'élaboration de propositions de recherche et un soutien utile pour leur projet. Il a également constaté que le CERIS avait appuyé des étudiants des cycles supérieurs donnant des présentations dans le cadre des programmes nationaux et internationaux de Metropolis.



Un comité d'étudiants des cycles supérieurs affiliés au CERIS a été mis sur pied pour créer un esprit de communauté parmi les étudiants des cycles supérieurs, planifier des ateliers et des séminaires dirigés par des étudiants et offrir une tribune leur permettant d'officieusement examiner leur recherche et d'en discuter. Le comité a apprécié cette initiative et encourage le centre à la conserver, car le rapport de 2004-2005 n'indiquait pas clairement que le comité existe toujours.

Le comité a félicité le CERIS pour ses contributions à l'élaboration de cours et de matériel pédagogique sur l'immigration et l'établissement, y compris le programme en ligne EMPIRICAL.

Le comité a surtout été impressionné par le lancement, par la Ryerson University, d'un programme de maîtrise en études sur l'immigration et l'établissement. À ce sujet, il serait utile de présenter, dans de futurs rapports, une liste des cours offerts et des exigences liées à l'obtention du diplôme pour ce programme, particulièrement en ce qui concerne la manière dont le programme maintient un équilibre entre l'accent mis sur la situation du Canada et la sensibilisation au travail théorique et pratique effectué dans d'autres pays et à leur sujet.

Recherche universitaire

Les chercheurs affiliés au CERIS ont été actifs. Les rapports annuels du centre comprennent certains rapports finaux de ses projets de recherche à financement externe et ils sont généralement bien documentés et bien analysés. Toutefois, ce qui est étonnant, c'est que les rapports annuels montrent qu'à l'exception particulière du domaine de la justice, un nombre relativement faible de publications présentées dans des revues avec comité de lecture ont été produites en lien avec cette importante activité de recherche. Le comité a constaté la différence avec d'autres centres à ce sujet. Le comité a eu du mal à déterminer le point auquel cette différence reflétait, d'une part, de plus grandes difficultés à faire en sorte que les chercheurs signalent leurs publications et, d'autre part, le nombre réel de publications avec comité de lecture. Quelle qu'en soit l'explication, le comité est d'avis que le centre devrait jouer un rôle plus actif quant au fait de s'assurer que les recherches qu'il parraine contribuent non seulement aux débats sur les politiques, mais également à la recherche effectuée sur le terrain.

Le comité a souligné l'importance et l'utilité du *Monde entier dans une seule ville*, un volume d'essais originaux publié en 2003 par l'University of Toronto Press. Le volume, auquel ont contribué 15 chercheurs de chaque domaine lié aux activités du CERIS et de toutes les universités participantes, étudie la nature et la portée des nombreux défis liés à l'accueil d'immigrants arrivant régulièrement à Toronto.

Les rapports annuels montrent également que les chercheurs affiliés au CERIS ont présenté un nombre impressionnant d'exposés dans le cadre de conférences et de séminaires, soit 165 depuis 2002. Ces exposés concernaient les domaines de recherche déterminés du centre ainsi que ses projets de recherche à



financement externe. Des équipes de recherche de chaque domaine ont tenu des ateliers et des séminaires sur des questions liées à leur recherche, invitant souvent des experts de l'extérieur de Toronto à présenter leurs résultats. Le CERIS a publié une série de documents de travail, qui, selon la liste présentée dans le dernier rapport annuel, comprenait 37 publications.

L'examen de 2000 mentionnait le besoin de mener davantage d'études internationales comparatives, mais le CERIS a entrepris peu de ces projets. Par conséquent, il doit toujours s'occuper de cette question. Par exemple, une question intéressant beaucoup le CERIS concerne les expériences et le parcours de vie des enfants des immigrants. Étant donné que les chercheurs américains effectuent beaucoup de travail à ce sujet, il est important, pour les chercheurs du CERIS, de travailler en réseau avec leurs homologues américains et de comparer leurs études respectives afin de considérer les résultats des études effectuées à Toronto dans une optique plus vaste.

Le processus de demande de proposition du CERIS est très professionnel. La demande de proposition actuelle est bien conçue et comprend une « foire aux questions » utile. La retraite de recherche annuelle semble être une façon très pratique d'établir des priorités en fonction des besoins concernant les politiques et les pratiques. Toutefois, le processus utilisé par le CERIS pour évaluer la qualité des produits actuels du programme des demandes de proposition manque de clarté.

Connaissances liées aux politiques

Il est clair que le CERIS accorde une grande priorité à ses contributions aux débats sur les politiques. Le comité a estimé que les ateliers et les séminaires du CERIS diffusent efficacement les connaissances sur les politiques, que les consultations telles qu'elles sont décrites pour le domaine de la justice devraient se poursuivre et que la série de publications *Policy Matters* constitue une façon utile et efficace d'informer les responsables de l'élaboration des politiques des résultats de recherche du centre.

Toutefois, à la lecture des rapports présentés dans le rapport annuel, le comité a eu l'impression qu'il était possible que certains chercheurs du CERIS ne soient pas tout à fait au courant des contraintes avec lesquelles doivent composer les responsables de l'élaboration des politiques ou de la manière dont le processus d'élaboration de politiques fonctionne en réalité. Il s'agit d'un aspect que le centre pourrait améliorer afin que les nouvelles connaissances sur les politiques que le CERIS produit puissent être les plus efficaces possible. À ce sujet, l'excellent processus de rétroaction décrit dans le rapport sur les services offerts aux locuteurs mandarins (norme d'aujourd'hui) pourrait servir de modèle pour d'autres projets.



Capacité des communautés et des ONG

Le comité a eu du mal à mesurer ou à évaluer les résultats liés à la capacité des communautés et des ONG. La manière dont le Conseil consultatif de partenariat du CERIS s'acquittera des fonctions qu'on a prévues pour lui n'est pas encore claire. Il semble que des discussions soient en cours à ce sujet. Le comité recommande fortement que le CERIS clarifie son mandat.

Le comité a constaté que les profils des projets financés par le CERIS en 2005 (annexe A-6 du rapport de 2004-2005) indiquent que plusieurs projets comprennent des partenaires communautaires. Par exemple, un projet sur les réfugiées cambodgiennes a comme partenaire la Canadian Cambodian Association of Ontario. De la même façon, un projet sur les enfants immigrants suivant un traitement a comme partenaires trois centres pour enfants.

Réseautage

Le comité a estimé que le CERIS prend au sérieux l'importance de travailler en réseau avec d'autres centres Metropolis. Un exemple en est le grand nombre de projets de recherche entrepris en collaboration avec d'autres centres de recherche canadiens. La participation à des conférences et à d'autres activités de Metropolis en est un autre. Le comité a estimé que la retraite de recherche annuelle organisée par le CERIS est un signe que les partenaires sont bien intégrés dans son réseau.

4. Centre d'excellence des Prairies pour la recherche en immigration et en intégration (PCERII)

Recommandation

Le comité d'examen a recommandé la poursuite du financement du centre. Le comité a apprécié la précision et la grande qualité des rapports annuels du centre. Dans ses commentaires, le comité a souligné les possibilités de formation offertes aux étudiants par le centre ainsi que ses résultats universitaires directs et indirects.

Formation

Le centre a bien formé ses étudiants en les faisant participer à ses activités, en parrainant des thèses et en offrant aux étudiants des possibilités de prendre de l'expérience au sein d'ONG et d'organismes gouvernementaux.

Le comité a remarqué qu'environ la moitié des fonds du centre sont consacrés à la rémunération des étudiants-assistants. Il a également noté que la plupart des thèses produites sont du niveau de la maîtrise et que beaucoup d'entre elles



concernent les politiques ou des domaines connexes, ce qui, étant donné les objectifs du centre, est très approprié.

Onze thèses de doctorat sont en cours au centre, y compris plusieurs en sociologie, la discipline universitaire étant la plus étroitement liée aux études modernes sur l'immigration en Amérique du Nord et comportant le plus de documentation pertinente. Idéalement, il faudrait davantage de thèses dans d'autres disciplines des sciences sociales, mais le comité est conscient que seuls quelques personnes affiliées au centre sont des économistes ou des politicologues. Il serait souhaitable que le centre recrute davantage de professeurs de ces départements afin de produire une plus grande diversité de thèses.

Le comité considère le programme de stages du centre comme étant un modèle à suivre. Le programme permet aux étudiants de premier cycle de l'University of Alberta de faire du bénévolat au cours d'une période de six mois au sein de divers organismes d'Edmonton au service des immigrants. Le comité a suggéré que le centre examine la possibilité d'étendre le programme de stages à d'autres universités et à d'autres villes.

Recherche universitaire

Selon les membres du comité, il est évident que le centre a fait beaucoup d'efforts pour présenter des rapports sur les recherches menées par des chercheurs qui travaillent directement ou indirectement avec le centre. Dans l'ensemble, le centre a produit des recherches de grande qualité.

Les membres affiliés au centre ont publié une liste impressionnante de 18 livres et de 122 articles et ont présenté 223 exposés. Le comité a remarqué que la plupart des publications sont présentées dans des revues canadiennes et que la plupart l'ont été dans le cadre de conférences universitaires tenues au Canada. Le comité recommande donc que l'on prenne des mesures afin que le travail du centre soit plus reconnu sur la scène internationale – particulièrement aux États-Unis et en Europe – en le publiant et en le présentant davantage dans ces pays.

Le comité encourage le centre à examiner la possibilité de publier un important livre – du genre de celui sur Toronto, *Le monde entier dans une seule ville*, publié par Anisef et Lanphier – qui présentera un aperçu historique et démographique de l'immigration dans la région des Prairies ainsi que des analyses de groupes d'immigrants particuliers qui sont très importants aujourd'hui. Le comité encourage également les projets clairement comparatifs qui visent l'analyse et la compréhension des similitudes et des différences entre les expériences des immigrants ainsi que les mesures liées aux politiques de différentes régions du Canada. Le comité suggère également que le centre effectue des recherches sur la comparaison entre la région des Prairies et celle des grandes plaines des États-Unis, car cette dernière comporte de nombreuses destinations nouvelles pour les immigrants, lesquelles font de plus en plus l'objet de recherches.



Le comité a recommandé que le centre apporte sa collaboration à la *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, une excellente revue d'envergure internationale.

Connaissances liées aux politiques

Selon les renseignements fournis dans les rapports annuels, le centre est très efficace sur ce plan.

Une innovation significative depuis le dernier examen important a été la création d'une série de documents de travail visant à faire accélérer la diffusion des résultats de recherche. Dix-neuf documents de travail ont été publiés depuis 2003. Le comité a remarqué que ces documents couvrent un vaste éventail de sujets, notamment le rendement des Canadiens de deuxième génération sur le marché du travail et l'explication des aspirations scolaires des jeunes de minorités visibles.

Le bulletin d'information du centre, *Notes from the Prairie Centre* – comptant huit publications depuis 2003 –, est un important moyen de diffusion de renseignements concernant les activités du centre. Le bulletin comprend des profils de recherches menées au centre, des annonces de conférences et d'ateliers ainsi que des nouvelles de chercheurs affiliés et de partenaires communautaires.

Le comité a estimé que les résultats de recherche du centre sont pertinents pour l'élaboration de politiques et que le centre fait des efforts exceptionnels pour informer les représentants gouvernementaux de son travail grâce à des publications et à la participation régulière de ses membres affiliés à des tables rondes, à des ateliers et à des conférences.

Capacité des communautés et des ONG

Le comité a eu du mal à déterminer le point auquel les chercheurs de communautés et d'ONG ont participé à la production de documents de recherche et de rapports ainsi qu'à des exposés. Un examen des documents de conférence et des publications de recherche produits par le centre montre que les relations avec des chercheurs de communautés et d'ONG entretenues dans le cadre de séminaires, de conférences, d'ateliers et d'autres rassemblements ont eu un impact sur beaucoup des sujets sélectionnés, des questions abordées et des questions posées. De plus, des représentants d'ONG sont subventionnés pour assister à des conférences ou à des ateliers de Metropolis d'envergures régionale, nationale et internationale ou y présenter des exposés. Le comité a également remarqué qu'au besoin, les demandeurs de subvention doivent consulter des groupes communautaires avant de demander un financement. De plus, ils doivent participer à des conférences organisées par des ONG.



Réseautage

Étant donné les défis géographiques en cause, le comité croit que les activités du centre ont permis la création de réseaux solides et durables de chercheurs, d'ONG, d'organismes communautaires et de responsables de l'élaboration des politiques. Il est clair que le centre encourage ces responsables et les représentants d'organismes communautaires à participer à ses activités et à sa gouvernance.

De plus, le comité souligne l'importance, pour le centre, de conserver sa série « Conférence casse-croûte », qui est un excellent moyen d'augmenter la portée de son réseau. Toutefois, il est souhaitable que la série de conférences s'étende à l'extérieur d'Edmonton et de Winnipeg.

5. Centre d'excellence de Vancouver pour la recherche en immigration et en intégration dans les métropoles (RIIM)

Recommandation

Le comité d'examen a recommandé la poursuite du financement du centre. Le comité a estimé que les résultats de formation du centre et le volet international de son réseau représentent son plus important aspect.

Formation

Le comité estime que les résultats de recherche représentent un élément important des activités du centre. Il est clair que les étudiants y ont des possibilités de pleinement participer à des projets de recherche et à des activités de diffusion.

Plus de la moitié du financement de recherche du centre est consacré à des tâches d'adjoint à la recherche. Non seulement on demande aux étudiants de recueillir des données et de préparer des bibliographies, mais on les encourage également à contribuer à la rédaction de documents de travail et d'articles avec comité de lecture.

De plus, on incite beaucoup les étudiants à participer à des conférences nationales et internationales. Ils sont invités aux retraites annuelles du centre et aux symposiums de recherche sur les politiques qu'il organise.

Le comité a été impressionné par les relations internationales du centre, ce qui offre également aux étudiants d'excellentes possibilités d'échange. Le Programme de visites permet aux étudiants de rendre visite à des partenaires internationaux de Hambourg, de Bonn, de Shanghai et de Malmö et de participer à des activités que ceux-ci organisent.



Par ailleurs, le comité a fait l'éloge de l'atelier organisé par le centre pour les étudiants des cycles supérieurs sur le point de soutenir leur thèse.

Recherche universitaire

Le centre a produit des recherches de très grande qualité. Le formulaire « Demande de proposition » est bien conçu. Le comité a félicité le centre pour son idée d'une retraite de recherche ainsi que sa pratique consistant à présenter des recherches en cours à des responsables de l'élaboration des politiques afin d'inclure leurs commentaires dans la version finale de communications et d'autres produits de diffusion de la recherche. Le centre compte 40 articles, cinq livres et 21 chapitres de livres publiés ou en cours de publication ainsi que 50 exposés. Toutefois, le comité a également remarqué que, contrairement à la pratique adoptée par certains autres centres Metropolis, le centre de Vancouver avait préparé des rapports uniquement pour les activités qu'il avait directement financées.

De plus, le comité a noté que les chercheurs du centre sont très nombreux à participer à des activités de diffusion nationales et internationales.

Étant donné la préoccupation générale du comité liée à l'encouragement de la collaboration transnationale, ses membres ont été ravis de constater que l'endroit où est situé le centre lui avait permis de beaucoup travailler avec des chercheurs d'Asie et d'Océanie (Chine, Philippines, Nouvelle-Zélande, etc.). Le comité suggère que le centre améliore et augmente sa collaboration avec des chercheurs canadiens et des centres de l'extérieur de la Colombie-Britannique.

Le comité a remarqué que le centre avait été très efficace dans certains domaines de recherche (p. ex. économie et logement), mais qu'il pourrait améliorer son rendement dans d'autres (p. ex. domaine social). Cette préoccupation est liée aux questions de gouvernance et de réseautage mentionnées ci-dessous.

Connaissances liées aux politiques

Le comité estime que le centre a produit des résultats de recherche qui sont pertinents pour les responsables de l'élaboration des politiques. De plus, le centre a mis sur pied une infrastructure qui lui permet de traiter des questions de politiques.

La retraite annuelle du centre offre aux responsables de l'élaboration des politiques d'excellentes possibilités d'avoir un impact sur le programme de recherche du centre et d'étudier ses recherches en cours. Cette retraite annuelle devrait continuer d'avoir lieu.

Des résultats de recherche sont également présentés à des responsables de l'élaboration des politiques et analysés en collaboration avec eux dans le cadre



de symposiums de recherche sur les politiques. Le centre effectue un travail de préparation considérable pour s'assurer que le symposium de une journée répond aux besoins de ses participants. Le Comité de conception du centre choisit les thèmes du symposium. Ceux qui y assistent – jusqu'à 45 personnes – sont choisis parmi les partenaires du centre.

Enfin, le centre a publié une très bonne série de documents de travail. Encore une fois, le comité a félicité le centre pour le travail accompli avant la publication des documents de travail, car il a assuré un examen rigoureux des publications possibles. On demande aux auteurs de situer leur recherche dans un contexte plus vaste des politiques ainsi que de tenir compte des préoccupations et des recommandations de ceux qui ont examiné leurs documents.

Capacité des communautés et des ONG

Tout comme pour les connaissances sur les politiques, le comité a estimé que les résultats de recherche du centre sont pertinents pour les secteurs non gouvernemental et communautaire. Pour le comité, il est évident que le centre a fait beaucoup d'efforts pour que des représentants d'organismes communautaires participent à l'élaboration de projets de recherche et à des activités de diffusion.

Des membres d'ONG sont invités à participer à la fois à la retraite annuelle et aux symposiums de recherche. On leur demande également de commenter des documents de travail et des articles.

Le comité a cru bon de souligner que des ONG locales approchent souvent les chercheurs affiliés au centre pour qu'ils effectuent des recherches en leur nom.

Réseautage

Le comité a estimé que le centre avait réussi à mettre sur pied et à maintenir son réseau. De plus, le volet international du réseau augmente la valeur des activités de recherche et de diffusion menées par le centre.

Toutefois, le comité a noté la préoccupation du centre concernant le fait que son administration est assumée en grande partie par ses deux codirecteurs. Le comité suggère que l'on modifie la structure de gouvernance du centre afin de partager les responsabilités entre les chefs de file des différents domaines. Le comité estime qu'il est essentiel que le centre recrute davantage d'éminents chefs de file de ces domaines. Idéalement, ils assumeraient des responsabilités budgétaires afin de stimuler la recherche dans plusieurs domaines ayant récemment pris du retard. De plus, le comité croit que le centre aurait tiré profit d'une plus grande participation de l'University of Victoria.

